

## COMMUNE DE LACONNEX

Procès-verbal de la séance de Conseil municipal du lundi 15 octobre 2007

Présents: Hubert Dethurens, maire. Catherine Koumrouyan et Jean-Paul Cattin, adjoints.  
Jean Batardon, Philippe Lädermann, Denis Mandallaz, Yves Mermet, Dominique Pascual Véronique Rudaz, Bradley Stillwagon, Laurent Thévenoz, Laurent Zimmermann.

Ordre du jour:

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> octobre 2007
2. Nomination des président(e)s et vice-président(e)s des locaux de vote pour 2008
3. Présentation du budget de fonctionnement 2008
4. Fête de Noël des aînés et des écoles
5. Communications de l'exécutif
6. Divers
7. Questions du public

Hubert Dethurens, maire, ouvre la séance à 19h00 et remercie les conseillers de leur ponctualité.

1. Procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> octobre 2007.

Le procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> octobre 2007 est approuvé à l'unanimité.

2. Nomination des président(e) et vice-président(e)s des locaux de vote pour 2008.

Les quatre personnes responsables des locaux de vote pour l'année en cours ont accepté de renouveler leur mandat pour l'année prochaine. C'est donc à l'unanimité que le Conseil municipal nomme les responsables suivants pour 2008:

<i>Fonction</i>	<i>Nom, prénom</i>	<i>adresse</i>	<i>Année de naissance</i>
Présidente	Olga Mermet	1, route du Coteau	1964
Vice-président	Jean-Pierre Bortoli	7C, route du Coteau	1950
Suppléant de la présidente	Leopoldo Aldi	7A, La Vy-Neuve	1960
Suppléante de la vice-présidente	Marie-Claire Colliard	29, rue de la Maison-Forte	1953

### 3. Présentation du budget 2008

Le secrétaire remet à chaque conseiller(e)s présent les documents mentionnés ci-dessous :

- un exemplaire du budget de fonctionnement 2008 avec les chiffres comparatifs suivants: comptes 2006 et budget 2007.
- le tableau des amortissements économiques 2008 – crédits d'investissement terminés.
- le tableau des amortissements économiques 2008 – crédits d'investissement en cours.
- la situation des emprunts au 31 décembre 2007 et prévisions 2008 – emprunts du patrimoine administratif.
- la situation des emprunts au 31 décembre 2007 et prévisions 2008 – emprunts du patrimoine financier; intérêts portés au budget de fonctionnement
- la situation des emprunts au 31 décembre 2007 et prévisions 2008 – emprunts du patrimoine financier; intérêts portés aux comptes d'exploitation des immeubles locatifs.
- Un tableau récapitulatif du budget administratif 2008.

Le maire précise tout d'abord que le budget présenté a été vérifié, qu'il le trouve réaliste et prudent, les estimations des rentrées fiscales prévues étant notamment basées sur des montants inférieurs à ceux qui nous ont été communiqués par le Département des Finances. Il ajoute que le centime additionnel reste fixé à 48.

Il rappelle également que la Commission des Finances sera convoquée pour le lundi 29 octobre 2007 à 19h00 avec pour seul ordre du jour le budget 2008. Il demande à chacun d'étudier les documents qui vont lui être présentés ce soir et de préparer les questions éventuelles pour cette séance. Il précise également que le secrétaire-comptable et lui-même sont à disposition des conseiller(e)s qui peuvent prendre rendez-vous et venir à la Mairie poser toutes les questions qu'ils jugeront utiles et nécessaires. Il rappelle enfin que la séance de Conseil municipal avec l'approbation du budget 2008 à l'ordre du jour est fixée au lundi 12 novembre 2007 à 18h30.

Le budget ainsi que tous les tableaux s'y rapportant sont alors présentés au Conseil à l'aide d'un projecteur et d'un écran, ce qui en rend la lisibilité bien meilleure. Le maire et le comptable commentent toutes les rubriques. Des explications sont données chaque fois que cela est nécessaire et les conseillers posent toutes les questions qui leur paraissent utiles.

Total des charges:	CHF	2'013'435.—
Total des recettes:	CHF	2'026'400.—
Excédent de revenus:	CHF	12'965.—

Au terme de cette présentation, Denis Mandallaz interpelle le maire sur la question de la valeur du centime additionnel. Selon lui et vu les excellents résultats comptables réalisés par la Commune ces trois dernières années, ce budget pourrait parfaitement être bouclé avec un taux du centime additionnel communal inférieur à 48.

Hubert Dethurens, maire, lui répond que cette hypothèse serait plausible s'il n'y avait pas les deux questions suivantes qui restent en suspens:

- 1) Les conclusions de l'étude du plan général d'évacuation des eaux (PGEE) actuellement en cours ne sont pas encore connues et il se pourrait bien que la réfection de nos égouts oblige la Commune à emprunter plusieurs millions dans un proche avenir.
- 2) Où s'arrêtera le processus de transfert des charges de l'Etat vers les communes ? En effet, ce transfert nous coûte déjà plusieurs dizaines de milliers de francs par année et semble devoir se poursuivre. D'ailleurs, la confiscation par l'Etat des ristournes versées par les Compagnies d'assurances pour payer la Caisse de secours des sapeurs-pompiers en est le dernier exemple.

Denis Mandallaz continue en argumentant que le problème de la réfection de nos égouts revient sur le tapis chaque année depuis bien longtemps et qu'il lui semble qu'il sera assez tôt pour prendre une décision le moment venu. Vu la valeur actuelle de notre centime (environ 27'500.- francs), il estime qu'une légère diminution pourrait intervenir plus rapidement.

Le maire lui répond encore que la diminution d'un ou deux points ne priverait pas seulement la commune de la valeur du centime, mais se répercuterait sur les subventions que nous touchons notamment par le biais du Fonds d'équipement communal et de la péréquation financière intercommunale.

Un débat nourri et intéressant suit sur ce sujet. En fin de compte, la Commission des Finances se réunira comme prévu le 29 octobre pour examiner cette question. Le maire y présentera deux simulations que nous fournira la section financière du Service de Surveillance des communes, soit:

- une simulation présentant le manque à gagner effectif pour la commune de Laconnex consécutif à la baisse d'un ou deux points de notre centime additionnel.
- une simulation présentant la diminution de la charge fiscale pour un ménage ayant deux enfants à charge et un revenu imposable de CHF 100'000.— annuellement.

A la suite de cette réunion, la Commission des finances donnera son préavis au Conseil municipal.

#### 4. Fête de Noël des aînés et des écoles

Catherine Koumrouyan rappelle que les dates prévues sont les suivantes:

- dimanche 16 décembre à midi pour le repas de Noël des aînés
- jeudi 20 décembre en fin d'après-midi pour le Noël des écoles.

Tout est en ordre. Les Commissions chargées de l'organisation de ces deux manifestations se réuniront encore pour régler les derniers détails.

## 5. communications de l'exécutif

L'exécutif n'a pas de communications importantes à faire aujourd'hui.

## 6. Divers

Parking près de la Chapelle. A la question d'un conseiller, le maire répond qu'une convention a été signée avec la paroisse catholique romaine et qu'une demande d'autorisation vient d'être adressée à la Police des constructions en vue de la réalisation de ce parking

## 8. Questions du public

M. Raymond Hutin a quelques remarques à faire:

- Pour la question du centime additionnel, il propose que ce sujet soit débattu dans le cadre d'un plan quinquennal.
- Il pense que la provision sur les immeubles sis Maison-Forte 2 devrait être augmentée si possible. De même, il pense que le montant total des amortissements économiques est un peu faible. Le maire lui répond que cette provision est actuellement de CHF 91'000.- Quant aux amortissements, certains d'entre eux sont arrivés à échéance ces dernières années.
- A propos des véhicules, Raymond Hutin pense qu'il faut non seulement s'occuper du John Deere mais revoir l'ensemble du parc à véhicules.
- Il s'étonne de voir que certains containers à verre ont été laissés dans le village. Le maire lui explique pourquoi nous en avons maintenus devant certains commerces. Par contre, celui qui reste à la route du Coteau sera enlevé.
- Raymond évoque la question des nombreuses crottes de cheval sur la route du Coteau. Il souhaite aussi que les relations entre la Société de Tir et le F.C. Etoile-Laconnex soient plus claires afin qu'il n'y ait plus de collusion entre les séances de tir et les matches le mercredi en fin d'après-midi.

La parole n'étant plus demandée, le maire lève la séance à 22h30.

Gabriel Dethurens  
Secrétaire de mairie